

Participation par enfant inscrit au catéchisme

En CE1, CE2, CM1, CM2 – Année 2025/2026

La participation aux frais pour l'année de catéchisme comprend un emploi de coordinateur à mi-temps rémunéré, la fourniture des supports, de tout le matériel pédagogique, ainsi que le chauffage et l'assurance. Les catéchistes sont bénévoles.

La paroisse ne reçoit aucune subvention, elle ne vit que de la participation de ses membres.

L'argent ne doit en aucun cas être un empêchement à venir au catéchisme, n'hésitez pas à nous en parler.

Si vous souhaitez abonner votre enfant à Magnificat Junior, nous bénéficions d'une formule de groupe par la paroisse : **9,90€**

	Cotisation annuelle par enfant inscrit au catéchisme	Si abonnement Magnificat Junior en plus
Revenu <u>mensuel</u>		
Jusqu'à 2000 euros	45€	54,90€
De 2000 à 5000 euros	85€	94,90€
Au-dessus de 5000 euros	105€	114,90€

Merci de libeller vos chèques à « Ensemble paroissial Saint Jean-Marie Vianney »